



Institut
canadien
des actuaires

Canadian
Institute
of Actuaries

Divulgence d'une condamnation au criminel – Instructions et formulaire

La **Règle 11** des [Règles de déontologie](#) stipule ce qui suit :

Le membre divulgue toute condamnation au criminel conformément à l'article 4.3.6, 4.3.7 ou 4.3.8 des statuts administratifs (voir les [Statuts administratifs](#) pour plus de détails).

Annotation 11-1 « Condamnation au criminel » fait un renvoi à la définition de « condamnation au criminel » précisée dans les statuts administratifs.

Annotation 11-2 Une condamnation au criminel divulguée par un membre conformément à l'article 4.3.6, 4.3.7 ou 4.3.8 des statuts administratifs est assujettie à un examen et à une évaluation par un conseil, une direction ou une commission désignée de l'Institut qui peut déterminer que la question devrait être référée au Conseil de déontologie et soumise aux procédures disciplinaires de l'Institut.

Une **condamnation au criminel** est définie dans les [Statuts administratifs](#) de l'ICA (article 2.9) comme suit :

Une infraction criminelle, une infraction pénale passible d'emprisonnement ou une infraction similaire pour laquelle la personne est condamnée, est trouvée coupable ou plaide coupable, et pour laquelle la personne ne s'est pas vue accorder de suspension de casier, ou une détermination de culpabilité disciplinaire autre qu'une décision d'un tribunal disciplinaire de l'ICA.

Tous les nouveaux candidats à l'adhésion à l'Institut sont tenus de divulguer toute condamnation au criminel antérieure au moment de présenter leur demande d'adhésion.

Si vous désirez divulguer à l'Institut une condamnation au criminel, veuillez compléter le formulaire ci-dessous et le faire parvenir au siège social aux coordonnées ci-dessous, à l'attention du Service de la pratique professionnelle.

Votre condamnation sera révisée et évaluée conformément à la [Politique relative à la divulgation des condamnations au criminel](#).

Tous les renseignements fournis à l'Institut demeureront confidentiels (y compris les noms des personnes visées) tout au long du processus de révision et d'évaluation de la Commission sur le professionnalisme de l'ICA. Cependant, une condamnation au criminel constitue une information publique et la commission pourrait prendre connaissance des noms par le biais d'autres sources d'information.

Un accusé de réception de la divulgation sera transmis dans les cinq jours ouvrables. Le processus de révision et d'évaluation sera habituellement complété dans les 30 jours suivant la réception de la divulgation.

Les questions peuvent être acheminées en toute confidentialité à :

Michel Simard
Directeur général
michel.simard@cia-ica.ca
(613) 236-8196, poste 108

OU

Lynn Blackburn
Directrice, pratique professionnelle, recherche et gouvernance
lynn.blackburn@cia-ica.ca
(613) 236-8196 ext. 117

1740-360 Albert, Ottawa, ON K1R 7X7 613-236-8196 613-233-4552
head.office@cia-ica.ca / siège.social@cia-ica.ca
cia-ica.ca



**Institut
canadien
des actuaires**

**Canadian
Institute
of Actuaries**

Formulaire de divulgation d'une condamnation au criminel

Prénom : _____

Nom : _____

Date de naissance (à des fins de vérification) : _____

Infraction :

(Veuillez préciser la nature de l'infraction pour laquelle vous avez été condamné ou avez plaidé coupable et pour laquelle vous n'avez pas obtenu de suspension de casier (auparavant un pardon). Veuillez préciser le numéro de l'article de la loi applicable, ainsi que le numéro du dossier, le cas échéant.)

Endroit (juridiction) : _____

(Veuillez préciser à quel endroit l'infraction et la condamnation ou la réponse à l'accusation a eu lieu.)

Avez-vous plaidé coupable? OUI NON

Sentence (peine) :

(Veuillez préciser la peine qui vous a été imposée.)

Date de la sentence : _____

Renseignements supplémentaires :

(Veuillez fournir à l'Institut tout renseignement supplémentaire qui, à votre avis, sera utile lors de la révision et l'évaluation de votre condamnation au criminel.)



**Institut
canadien
des actuaires**

**Canadian
Institute
of Actuaries**

Pour communiquer avec vous :

(Quelle est la meilleure façon de communiquer avec vous concernant la divulgation? Préférez-vous par téléphone, courriel? Veuillez préciser vos coordonnées.)

Signature : _____

Date : _____